

**Ville de Vaires-sur-Marne
(Seine-et-Marne)**

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE
CONSEIL MUNICIPAL**

Liste des délibérations conformément aux dispositions de l'article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales, lors de la séance du 28 juin 2022.

- **Délibération n°01** : Approbation du rapport sur l'utilisation de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) de l'année 2021 – Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n°02** : Actualisation du tarif de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) pour l'année 2023 – Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n°03** : Modification du programme d'actions dans le cadre de la candidature au Fonds d'Aménagement Communal (FAC) – Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n°04** : Convention de partenariat entre l'entreprise Voisins Vigilants et Solidaires et la commune de Vaires-sur-Marne – Approuvée à la majorité.
- **Délibération n°05** : Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Paris – Vallée de la Marne – Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n°06** : Convention au titre du financement du Fonds de Solidarité Logement (FSL) – Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n°07** : Avenant n°05 à la délégation de service public relative à la restauration collective municipale – Approuvée à la majorité.
- **Délibération n°08** : Convention d'indemnisation en lien avec l'état d'imprévision ayant affecté la délégation de service public relative à la restauration collective municipale – Approuvée à la majorité.
- **Délibération n°09** : Convention de groupement de commandes pour la passation d'un accord cadre à bons de commande d'entretien, de maintenance et de réparation des abris voyageurs entre les communes de Chelles, Vaires-sur-Marne, Courtry et Brou-sur-Chantereine – Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n°10** : Groupement de commande pour l'achat de produits d'entretien entre la Commune et le Centre communal d'action sociale de Vaires-sur-Marne – Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n°11** : Convention relative à l'installation d'un relais de téléphonie mobile sur la parcelle communale n°AE 0109 avec la société TOWEO – Approuvée à la majorité.
- **Délibération n°12** : Convention relative à l'installation d'un relais de téléphonie mobile sur la parcelle communale n°AH 0014 avec la société TOTEM France – Approuvée à la majorité.
- **Délibération n°13** : Règlement de la voirie communale et de l'occupation du domaine public de la commune de Vaires-sur-Marne – Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n°14** : Convention d'objectifs et de financement entre la commune et la Caisse d'Allocations Familiales - Établissement d'accueil du jeune enfant : Prestation de Service Unique, Bonus « mixité sociale », Bonus « inclusion handicap » pour le Multi Accueil Collectif Jardin Imaginaire – Approbation à l'unanimité.

- **Délibération n°15** : Convention d'objectifs et de financement entre la commune et la Caisse d'Allocations Familiales - Établissement d'accueil du jeune enfant : Prestation de Service Unique, Bonus « mixité sociale », Bonus « inclusion handicap » pour le Multi Accueil Collectif Les Bleuets – Approbation à l'unanimité.
- **Délibération n°16** : Avenant à la convention entre la commune et la caisse d'allocations familiales relative à l'accès à « Mon compte Partenaire » - Approbation à l'unanimité.
- **Délibération n°17** : Prise en charge des frais occasionnés par les déplacements des agents communaux – Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n°18** : Création d'un comité social territorial commun entre la commune et le centre communal d'action sociale de Vaires-sur-Marne – Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n°19** : Fixation des modalités de fonctionnement du comité social territorial – Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n°20** : Modification du tableau des effectifs – Approuvée à la majorité.
- **Délibération n°21** : Actualisation du règlement d'inscription et de facturation des activités scolaires, périscolaires et extrascolaires applicable à compter du 1er septembre 2022 – Approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n°22** : Avis de la commune sur la demande d'autorisation d'installations classées déposée par la société JMG Partners – Approuvée à l'unanimité.

En Mairie, le 04 juillet 2022



Le Maire,

Edmonde JARDIN

The first part of the paper discusses the general theory of the
 subject, and the second part discusses the application of the
 theory to the case of the $2n$ -gon. The first part is
 devoted to the study of the $2n$ -gon, and the second part
 is devoted to the study of the $2n$ -gon. The first part
 is devoted to the study of the $2n$ -gon, and the second
 part is devoted to the study of the $2n$ -gon. The first
 part is devoted to the study of the $2n$ -gon, and the
 second part is devoted to the study of the $2n$ -gon.

